

UNE FLOTTILLE DE LA SOLIDARITE EN MEDITERRANEE, MAIS ENCORE...

Comment en sommes nous venus à l'idée d'une flottille ?

Cela fait plusieurs années que nombre d'organisations africaines et européennes interpellent en vain les gouvernements concernant les morts aux frontières de l'Union Européenne. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il était impératif de passer à l'action face aux trop nombreux naufrages en Méditerranée. Le Haut Commissariat de l'ONU aux Réfugiés estime déjà à plus de 2000 le nombre de noyades en 2011, cela devant les navires militaires présents dans la région, les patrouilles répressives de Frontex, et sans que l'Europe n'accepte d'accueillir ces réfugiés. Nous souhaitons revendiquer une Méditerranée solidaire contre les politiques répressives qui visent à criminaliser de plus en plus les migrations vers l'Europe.

Quels sont les objectifs concrets de cette flottille ?

En participant à une flottille de la solidarité en Méditerranée, nous voulons :

- ⤴ Donner aux médias et aux parlementaires l'occasion de dénoncer l'hécatombe qui est en train d'avoir lieu dans le canal de Sicile
- ⤴ Accuser les acteurs en mer (gardes-frontière, Frontex, OTAN...) s'ils se rendent coupable de ne pas assister les naufragés et de refouler des demandeurs d'asile (respect de la Convention des nations unies sur le droit de la mer et de la convention de Genève)
- ⤴ Récolter des témoignages et alimenter des plaintes devant les instances internationales
- ⤴ Exercer un droit de regard sur les zones maritimes dans lesquelles se produisent des naufrages et dans les centres où sont enfermés les arrivants en Italie
- ⤴ Renforcer la solidarité euro-africaine en terme de migrations et de défense des droits des migrants

Qui porte le projet ?

Une coalition d'organisations internationales et de réseaux associatifs européens et africains. Le projet est mené par un comité de pilotage international regroupant une quinzaine d'associations euro-africaines.

Quand partira la flottille et quel en sera le trajet ?

L'objectif est que la flottille parte le plus tôt possible depuis Rome et vers le sud de la Tunisie en passant par la Sicile, Malte, Lampedusa, Tunis, Sfax, Ben Guardane. L'opération durera en tout trois semaines. Un départ optimal serait à prévoir le 15 octobre, le mauvais temps rendant l'opération plus complexe à partir de la mi novembre.

Quel type de bateau et combien de bateaux feront partie de la flottille ?

Pour l'instant, nous pensons partir avec un ou plusieurs bateaux à moteur capables d'accueillir au total une cinquantaine de passagers équipage compris. Leur rôle sera multiple, entre autre servir d'observatoire en mer, établir une communication permanente avec la terre pour diffuser de l'information en direct, être capable de réagir efficacement en cas de naufrage ou de rencontre avec des exilé.es à la dérive etc. Si vous disposez d'un – ou plusieurs ! - bateaux et souhaitez suivre la flottille sur tout ou partie du trajet, vous pouvez contacter la coordination de la flottille.

Qui est invité.e sur les bateaux affrétés par les associations ?

Le but de la flottille est d'exercer un maximum de pression sur les autorités européennes en embarquant des personnes susceptibles de faire connaître la situation dans le canal de Sicile et de la dénoncer auprès du plus grand nombre.

Aussi, l'objectif est de permettre au plus grand nombre de personnes de participer en permettant un roulement parmi les passagers à chaque arrêt.

Si vous êtes parlementaire, journaliste ou artiste et que vous souhaitez participer à une étape du trajet, merci de transmettre vos coordonnées complètes à la coordination de la flottille.

Étant donné que le nombre de places est limité, les décisions concernant les passagers seront prises collectivement par les associations du comité de pilotage afin qu'un maximum de pays soient représentés.

Une flottille de la solidarité en Méditerranée...et après ?

Cette initiative n'est pas pour nous une fin en elle-même mais un moyen d'alerte et un point de départ à d'autres actions impliquant les deux rives de la Méditerranée. L'objectif est de tisser un réseau de personnes engagées auprès des exilé.es (associatifs, militants, parlementaires, journalistes, marins, plaisanciers, artistes, habitants de la Méditerranée...) et avec les exilé.es eux-mêmes pour entamer d'autres actions, avoir un droit de regard plus permanent sur ce qu'il se passe en mer aux frontières de l'Union Européenne et pour lutter ensemble contre la politique anti-migratoire de la plupart des gouvernements méditerranéens. Nous n'excluons évidemment pas de renouveler l'initiative et d'affréter des navires dans les mois prochains afin de continuer à dénoncer la situation.

Comment soutenir l'initiative ?

Vous pouvez soutenir la flottille de la solidarité en Méditerranée de plusieurs façons :

- ⤴ En créant un comité de soutien dans votre localité afin d'organiser des événements et des récoltes de fonds qui serviront à l'équipement des bateaux participants
- ⤴ En parlant du projet autour de vous, spécialement si vous êtes en contact avec des parlementaires, des journalistes ou d'autres personnalités susceptibles de participer au projet ou de le soutenir.
- ⤴ En faisant vous mêmes un don (coordonnées bancaires ci-dessous)

Soutenir cette initiative c'est participer à une campagne pour que la Méditerranée devienne un espace de solidarité et non plus une fosse commune. C'est aussi permettre aux citoyens méditerranéens de montrer à leurs gouvernements que les naufrages du canal de Sicile ne resteront pas impunis et banalisés sous prétexte qu'ils concernent des non-européens.

Pour soutenir cette initiative, vous pouvez envoyer vos dons par :

- Chèque à libeller à « Migreurop – Flottille Méditerranée » et à adresser à Migreurop – 21, ter rue Voltaire – 75011 Paris.
- Virement avec le libellé « Flottille Méditerranée » à : Migreurop 21 ter rue Voltaire
Domiciliation : CCM Paris 11 Parmentier - Code banque : 10278 - Code guichet : 06011 - N° de compte : 00020266001 - Clé : 58

Ces dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%